UN SERVICE ADAPTÉ À CHAQUE PROPRIÉTAIRE FORESTIER

Apport financier nul

Néosylva finance 100% des travaux de renouvellement ainsi que les frais de gestion pendant toute la durée de vie du nouveau peuplement. Le propriétaire récupère les recettes issues de la vente des bois préexistants avant reboisement.

	Propriétaire	Néosylva
Recettes bois préexistant	100%	0%
Coûts travaux et frais de gestion*	0%	100%
Recettes bois à terme	50%	50%
Recettes éventuelles services environnementaux	0%	100%
Recettes chasse	100%	0%

**sous réserve de validation par Néosylva du chantier*

Valorisation du patrimoine forestier

Néosylva se rémunère avec le propriétaire sur la valeur créée à long terme permettant d'assurer un réel alignement d'intérêt avec le propriétaire.

Fiscalité inchangée

Le propriétaire conserve l'ensemble de ses droits en matière de fiscalité.

Simplicité des démarches

Néosylva accompagne le propriétaire dans toutes les démarches administratives : document de gestion, certification forestière, demande de subvention…

Résiliation possible à partir de 6 ans

Dès la sixième année, le propriétaire peut à tout moment mettre fin au contrat en versant à Néosylva une indemnité dont le montant est défini au contrat.

LES ENGAGEMENTS NÉOSYLVA

Développement économique local

Néosylva s'appuie sur le savoir-faire des intervenants de la filière pour réaliser l'essentiel des opérations sylvicoles, en privilégiant les acteurs économiques locaux.

Responsabilité socio-environnementale

Convaincus que la forêt vaut bien plus que sa simple valeur économique, nous nous engageons au maintien des fonctions sociales et environnementales qui lui sont liées.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Peuplement en dépérissement sanitaire

50% de perte foliaire sur au moins 20% des tiges, selon méthode DEPERIS

Superficie

À partir de 4 ha

LES ETAPES DU CONTRAT NÉOSYLVA

DÉFINITION DU PROJET

Néosylva Diagnostic de la forêt, identification des parcelles forestières à reboiser, démarches auprès de l'administration.

Propriétaire Validation des parcelles et des itinéraires sylvicoles.

NEOSYLVA S'ADAPTE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CHAQUE FORÊT ET AUX DEMANDES DES PROPRIÉTAIRES.

ÉTABLISSEMENT DE LA PLANTATION

Financement des travaux et Maîtrise d'oeuvre du reboisement.

Aucun frais pour le propriétaire.

RÉCOLTE PEUPLEMENT EXISTANT

Sur demande du propriétaire, maîtrise d'oeuvre de l'exploitation et de la commercialisation des bois.

100% des recettes reviennent au propriétaire.

ENTRETIEN ET GESTION

Gestion du nouveau peuplement pendant toute la durée du contrat : entretiens, élagages, éclaircies …

Le propriétaire continue de disposer de sa forêt et de ses usages notamment de la chasse.

Résiliation possible à partir de la sixième année.

COUPE FINALE ET REBOISEMENT

Maitrise d'œuvre de l'exploitation et de la commercialisation des bois jusqu'à la coupe finale et premier établissement de la plantation suivante.

Le propriétaire et Néosylva partagent les recettes de bois issues de la gestion sylvicole.

LE PROPRIÉTAIRE RÉCUPÈRE L'ENSEMBLE DE SES DROITS DE GESTION À L'ISSUE DU CONTRAT.

« Face à l'urgence climatique, Néosylva se mobilise avec les acteurs de la filière pour financer le renouvellement des parcelles forestières en dépérissement sanitaire et accompagner les propriétaires forestiers sur le long terme.»

Jean-Guénolé Cornet, président de Néosylva

NÉOSYLVA INTÈGRE LA FILIÈRE DE L'AMONT À L'AVAL

Principaux partenaires financiers

BANQUE des TERRITOIRES – GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

TERRITOIRES D'INNOVATION – LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

EVERWOOD

Partenaires opérationnels

REI HABITAT

Planfor.fr

TBO

HOMMES DE LA FORÊT ET DES ARBRES

HAMON

FRANCILBOIS

béma

josso – l'esprit du bois

R.DROUIN

PIVETEAUBOIS

CABINET LORNE – EXPERT FORESTIER

FORESTRY – CLUB DE FRANCE

Atlanbois – le bois à sa source

BOURDAUD BOIS – Solutions durables

sylvamap – vivre sa forêt

FORÊT AVENIR – gestion forestière

Abibois – AU CŒUR DU BOIS

EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE

naudet Pépinières

ICADE

Sté RUAULT – LES PROFESSIONNELS DES TRAVAUX FORESTIERS

NEOSYLVA
valoriser nos forêts

Bâtiment B
15 Boulevard Léon Bureau
44200 Nantes
Tél : 02 28 29 23 31
contact@neosylva.fr
www.neosylva.fr

NEOSYLVA
valoriser nos forêts

Propriétaires forestiers

Néosylva finance vos travaux et vous accompagne dans la gestion de votre forêt

OFFRE SPÉCIALE DÉPÉRISSEMENT SANITAIRE

www.neosylva.fr

UN MODÈLE INSPIRÉ DU FOND FORESTIER NATIONAL